



PV Comité d'accompagnement Bee Wallonie - 16-10-17

Présent(e)s : Agnès Beulens, Miel Bierna, Etienne Bruneau, Jean-Marc Cheval, Michel De Proft, André Jusseret, Louis Hautier, Layla Saad, Claude Saegerman, Agnès Fayet, Anne Monjoie, Noa Simon, Philippe-Auguste Roberti, Eric Sacré, Claude Saegerman, Sabine Solvyns.

Excusé(e)s : Jean Laroche, Catherine Généreux,

Absent(e)s : Etienne Branquart, Aurélie Charlier, Albert Maréchal, Joëlle Vandersteen, Henry Nolf

La réunion débute à 9h21. Jean-Marc Cheval introduit la séance. Un tour de table est effectué.

Approbation du PV de la précédente réunion. Agnès Beulens fait part de quelques remarques de la Fédération du Brabant-Wallon. Elles sont liées au tableau « Décisions et actions non récurrentes » (dernière page du PV) : « La FAB, le Konvib et Gent » n'ont rien à voir avec Bee Wallonie » Idem pour la réunion provinciale dans la Province de Luxembourg. Louis Hautier répond que les initiales GSM correspondent à Gilles San Martin, un collègue du CRA-W spécialisé dans les analyses de données. Autre remarque : le nom d'Agnès Fayet est moins cité dans ce même tableau alors que son action correspond à un plein temps. Agnès Fayet répond qu'il s'agit là des actions « non récurrentes » donc ponctuelles et pas des actions courantes. Par ailleurs, le nombre d'items ne donne aucune idée du volume de travail afférent. Etienne Bruneau précise que les deux volets correspondent à deux pleins temps. Le volet 1 = Agnès Fayet. Le volet 2 = Louis Hautier + Noa Simon.

Des remarques sont ensuite faites sur le rapport d'activités. Agnès Beulens fait une remarque concernant les fiches techniques rédigées par Agnès Fayet qui sont publiées dans Abeilles&Cie et donc pas accessibles à tous les apiculteurs comme c'est le cas des articles publiés sur le blog Butine.info. A.Fayet répond que Abeilles&Cie est envoyé à toutes les sections. Tous les numéros sont aussi consultables en accès libre sur le site internet cari.be après un an. A.Fayet rappelle également qu'elle répond aux demandes d'articles pour les revues mais n'en reçoit plus ce qui paraît signifier un manque de besoin d'information écrite pour les alimenter.

Jean-Marc Cheval suggère que le texte en word des prochaines fiches soit envoyé aux revues apicoles La Revue belge d'apiculture et La Belgique apicole. La suggestion est acceptée par Etienne Bruneau. A noter que le travail graphique est indépendant de Bee Wallonie.

A.Fontignie se dit décontenancé par le manque de réponses au questionnaire « sections 2017 ». Pour P.A. Roberti, cela s'explique par la difficulté éprouvée par certains avec la question administrative. Il y a peu d'intérêt pour les mises à jour administratives que l'on ne comprend pas toujours. A.Fontignie répond que ne pas renvoyer le formulaire c'est la dernière chose à faire : c'est une manière de s'exclure. « Vous ne répondez pas, vous n'existez pas. Mais il ne faut pas alors venir demander des services, de l'aide etc. » A. Fontignie fait un lien entre l'âge des apiculteurs et leur frilosité face à la transparence. Ce qui est nié par P.A.Roberti.

Layla Saad demande si, dès lors, on n'avancerait pas avec ceux qui souhaitent avancer ? P.A.Roberti répond que le téléphone est un bon moyen de relance. Agnès Beulens ajoute que l'absence de réponses est généralisée : Ruchers tampons, conférenciers, sections, etc. Les apiculteurs trouvent cela trop répétitif, trop long, trop administratif. Ils en ont assez des papiers à remplir. Il y a clairement un découragement. Il ne faut pas perdre de vue que beaucoup travaillent et ont une charge de famille et tout cela passe avant.

A.Fontignie suggère que le meilleur levier c'est la solidarité. D'autres évoquent le profil individualiste des apiculteurs.

A.Fayet procédera à une dernière relance, en même temps que sera lancé l'offre d'aide en matériel.

A.Beulens signale l'absence de mention Bee Wallonie sur les articles de Butine.info. A.Fayet répond qu'elle a estampillé chaque article dû à Bee Wallonie sur le blog. L.Hautier vérifie directement sur Internet. Force est de constater que les articles produits dans le cadre de Bee Wallonie sont bien estampillés du logo du projet. Pour A.Beulens, ce n'est pas clair. Placer Bee Wallonie dans le bandeau ne correspondrait pas à la réalité de cet outil, mis en place par le CARI en dehors de tout programme d'aide régional (période hors contrat) précise E.Bruneau. E.Sacré propose de placer une mention en bas de page de blog pour ne pas avoir à reprendre le logo BeeWallonie à chaque publication. La proposition est acceptée. L.Saad fait part de son étonnement devant l'importance prise ici par ce type d'exigences qui ne sont pas généralisés dans les projets subsidiés par la région. J.M.Cheval demande à ce que le bandeau du site soit pourvu du logo « Avec le soutien de la Région Wallonne ».

Attribution de l'aide au secteur

J.M.Cheval rappelle les modalités de l'attribution de cette aide. L'enveloppe annuelle de 10.000 € prévue pour des investissements spécifiques dans le secteur est destinée à des investissements collectifs dans des projets portés par une ou des associations apicoles. Le matériel acquis ne doit pas devenir la propriété d'individus mais demeurer au sein de l'association. Soit la Région wallonne reste propriétaire du matériel (exemple : les ruches des ruchers tampons) et l'association en est l'utilisateur ou le met à disposition des apiculteurs, soit l'association devient le propriétaire du matériel qu'elle gère alors « en bon père de famille ».

Les propositions reçues sont passées en revue et le comité juge de leur pertinence :

- Financement d'un projet « abeilles noires » (suggéré par J.P. Sulon - Bee Wing de Beauvechain) : Ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de financement annexe.
- Cérificateur solaire (suggéré par Tim Van Wynsberghe / Abeille du Hain) : jugé peu adapté à l'usage d'un collectif d'apiculteurs.
- Sublimateur d'acide oxalique (suggéré par Tim Van Wynsberghe / Abeille du Hain) : jugé d'un usage trop dangereux.
- Maturateurs pour les sections (suggéré par Jocelyne Collard / URRW) : jugé peu pertinent car a déjà fait l'objet d'un achat groupé relativement récemment.
- Fondeuses à cire (suggéré par André Jusseret / Fédération de Luxembourg) : aspect de dangerosité.
- Gaufriers (suggéré par Cercle apicole de Nivelles) : jugé peu pertinent car a déjà fait l'objet d'un achat groupé relativement récemment.
- Ruchers tampons 2 (suggéré par Agnès Beulens / Fédération du Brabant Wallon et André Jusseret / Fédération du Luxembourg) : la phase de test pour la première opération n'est pas terminée et nous ne pouvons pas encore juger du véritable intérêt que présente cette mesure. Si l'évaluation est concluante, une deuxième série de ruchers tampons pourraient voir le jour. Cela ferait l'objet d'une subvention annexe (J.M.Cheval).
- Achat d'une nouvelle caméra à but didactique pour la section de Huy (suggéré par A. Fontignie) : jugé d'un intérêt trop individuel en l'état. J.M.Cheval propose d'évoquer l'idée d'un réseau de ruchers écoles pour valoriser l'utilisation de ce type de matériel (idée de N.Simon) à la journée des ruchers écoles. La caméra pourrait être confié à la responsabilité d'un ou deux ruchers écoles par exemple.
- **Matériel contrôle VSH** (récipient azote liquide etc (suggéré par A.Jusseret) : la bonbonne d'azote liquide du CARI circule pour cet usage.

- **Soutien à la recherche contre varroa** (suggéré par Philippe Van Cleemput, P.A. Roberti et par l'Institut apicole de Charleroi) : une demande de financement annexe doit être déposée. Le projet est jugé très pertinent et sera étudié. La Fondation Arista, qui n'a aucun représentant institutionnel en Belgique, ne peut pas directement recevoir un financement. Selon E. Bruneau, c'est déjà ce pourquoi le CARI n'a pas pu apporter son aide lorsque le projet a été lancé. Une structure apicole porteuse devrait introduire un projet qui offrirait un service à tous les apiculteurs wallons. Une convention viendrait acter les termes et conditions de la subvention. L. Saad suggère qu'un projet concret soit soumis à la lecture du prochain comité d'accompagnement de Bee Wallonie et que la DG03 dépose le dossier chez le Ministre Collin.
- **Modernisation du matériel d'expo/communication** (suggéré par Philippe Van Cleemput) : cela relève plutôt du Programme Miel et devra être abordé dans ce cadre.
- **Formation pour enseignants** des écoles primaire/secondaires (suggéré par Philippe Van Cleemput) : cela sort des objectifs de Bee Wallonie.
- **Matériel d'élevage** : lampe picking, couveuse, etc. (suggéré par Philippe Van Cleemput) : c'est cette idée qui est retenue pour l'enveloppe 2017.

Selon A.Beulens, les sections consultées ne trouvaient plus vraiment de matériel manquant.

Concernant les modalités d'exécution, L.Saad rappelle que, d'un point de vue administratif, la Région wallonne ne peut financer que des structures ayant un statut juridique légal (pas des associations de fait par exemple). J.M.Cheval pense toutefois que c'est peu réaliste dans le contexte de ce type d'aide (somme relativement modeste) visant le secteur apicole.

A.Fayet fera une liste du matériel éligible à la subvention et diffusera l'information rapidement auprès des sections, ruchers écoles et autres organismes apicoles. 20 organismes pourront bénéficier de 500 euros maximum investis dans du matériel d'élevage. Elles devront commander elles-mêmes leur matériel et renvoyer une déclaration de créance au CARI.

Pour l'aide 2018, A.Jusseret suggère de prendre de l'avance. J.M.Cheval demande à A.Fayet de faire une petite étude de marché concernant un cérificateur solaire de grosse capacité.

Dénombrement des ruches

Silvain Delannoy rappelle le contexte légal du dénombrement des ruches. Il s'agit de colonies d'abeilles prêtes pour l'hivernage à l'automne 2017.

Pour la précédente opération, on est passé de 4181 à 4569 apiculteurs dénombrés et de 33 242 à 36 045 ruches.

Un courrier relatif au lancement de la campagne de dénombrement des ruches 2017 a été envoyé aux responsables apicoles début octobre.

<http://butine.info/campagne-europeenne-de-denombrement-des-ruches-2017/>

Un courriel va être envoyé aux présidents de sections accompagné d'un formulaire à remplir. **Les réponses sont attendues pour le 19 décembre.** L'objectif est d'interroger 25% des membres (en procédant par tirage au sort). Le comité stratégique se réunira en janvier 2018 pour préparer le Programme Miel 2019-22.

A.Fontignie fait remarquer que la réception du courrier est un peu tardive pour permettre de gérer les rappels. S.Delannoy en prend bonne note. P.A.Roberti demande si la définition de « ruche » est la même que l'an dernier ? La réponse est positive : une population d'abeilles. E.Bruneau évoque la question des doubles affiliations. Une option « J'ai déjà répondu dans une autre section » sera ajoutée au formulaire. A.Jusseret pose la question des membres des sections d'une autre nationalité. Ils ont été pris en compte l'an dernier en Province du Luxembourg. S'ils ont des ruches en Belgique ils répondent aux critères sinon non.

J.M.Cheval présente la manière dont se fera le contrôle administratif dans les sections. 15 sections seront contrôlées sur l'ensemble de la Wallonie. 5% des apiculteurs seront contrôlés dans les 15 sections échantillonnées. Il y en aura une par province, dans des secteurs couverts par les services extérieurs de la DG03. Ce contrôle sera réalisé entre le 15 janvier et le 15 février 2018. Les contrôleurs ne seront pas apiculteurs. J.M.Cheval demande aux membres du comité un avis sur la meilleure manière de procéder au contrôle à cette époque de l'année. A l'unanimité : à l'oreille. Il est impératif de laisser les colonies mortes en place pour permettre le contrôle.

Budget monitoring

Un budget de 8000 euros est disponible pour un investissement dans des capteurs avec transmission de données pour 5 ruches. Noa Simon a réalisé une étude de marché et présente les produits et offres qu'elle a reçues. Trois fournisseurs ont été contactés : Arnia, BeeSmart et Capaz.

TABLE 1 - Paramètres mesurés à l'intérieur et à l'extérieur de la ruche selon les différents fournisseurs

Fournisseur	Paramètres						
	Poids	T° exter.	HR exte.	Pluie	T° inter.	HR inter.	Son
Arnia	x	x	x		x	x	x
BeeSmart	x				x	x	
Capaz	x	x	x	(x)			

T° = Temperature

TABLE 2 - Offre de prix par unité de suivi non invasif

Fournisseur	Prix par service par unité					Envoi	Total
	Balance	T ^e + HR + son	Station Météo	Gateway	Interface		
Arnia	504€ (T + HR + S) (6-12 months battery life)		78.4€ (T + RH)	336€	135€ /an	196€	1249.4€
BeeSmart*	249€ (+399€/panne aux solaire)	149€ (T + HR)		199€	54€		651€ (+envoi + GSM)
Capaz	875€ (+55€ chargeur + 47€ protecteur bois)	63€ (T)	T + RH inc. 875€ (Pluie 65€)	8€/mois	25€/an	35€ + 71.43€ (installation)	1204.43€

Note. Les prix sont HTVA

* 6 mois gratuits de souscription au logiciel

N. Simon préfère la marque Arnia qui est la plus chère de la liste mais permet de capturer des sons dans la ruche. E.Bruneau objecte que Capaz est le fournisseur le plus répandu au niveau européen. Il a l'avantage d'une grande fiabilité. D'autre part, c'est déjà le système qui est utilisé au CARI avec le réseau de balances actuel. Il paraît difficile d'utiliser deux systèmes différents. Pour N.Simon, les deux autres fournisseurs ont des logiciels plus conviviaux. A.Jusseret fait remarquer que la question des upgrades des logiciels est également à prendre en compte. Multiplier les fournisseurs revient à multiplier les upgrades et donc les frais. Le Comité décide de choisir la marque Capaz.

Groupe de travail « Promotion des produits de la ruche »

Le modèle d'inspiration pour ce travail pourrait être le concept européen du « Petit déjeuner au Miel » qui a pris naissance en Slovénie. Les apiculteurs offrent un petit déjeuner au miel dans les écoles. Sont associés les producteurs de produits fermiers locaux. Les parlementaires européens à qui le projet a été présenté souhaitent étendre l'expérience plus largement en Europe. E. Bruneau précise que les apiculteurs bénéficient d'une journée intégrée au niveau de l'éducation nationale. En 10 ans, l'opération a fait augmenter la consommation de miel d'une trentaine de %. Les apiculteurs sont équipés d'un package didactique (ligne de conduite + supports). Eric Sacré se pose deux questions en rapport à ce projet : 1/ Y aura-t-il des apiculteurs volontaires ? P.A.Roberti et A.Jusseret réagissent en disant que nous sommes déjà en sous-production. Il sera également difficile de trouver des apiculteurs libres en semaine. 2/ Qui financera l'opération ? L'APAQW est limitée par les cotisations des producteurs.

L.Saad rappelle que, à l'occasion de la semaine de l'abeille, beaucoup d'apiculteurs ont été impliqués. Un lien serait peut-être à faire avec cet événement. Elle est définie au niveau fédéral. Pour E.Bruneau, cette semaine n'est pas idéale pour les apiculteurs. Ni pour les écoles ajoute A.Beulens. E.Bruneau informe qu'une journée internationale de l'abeille va être validée par les Nations

Unies. Ce B Day sera le 20 mai. E.Sacré rappelle que d'autres manifestations existent déjà : « Le miel nouveau est arrivé » et « Fermes ouvertes ». C.Saegerman attire l'attention sur la nécessité de se fixer un objectif avant d'évoquer la question budgétaire. C'est selon lui une bonne idée de vouloir sensibiliser les jeunes générations. Cela va au-delà de la promotion. C'est aussi de l'éducation. N.Simon évoque une aide européenne pour la promotion de la consommation de fruits, produits laitiers etc. dans les écoles. Pourrait-on activer cet outil ? J.M.Cheval demande qu'un groupe de travail « Promotion » soit constitué. Il se réunirait 2 fois par an. Il serait constitué de Sabine Solvyns (APAQW), un membre de la cellule sensibilisation à l'environnement de la DG03, A.Fayet, Promiel, URRW et UFAWB. E.Sacré termine en disant qu'un choix devra être fait au niveau des actions « Miel » de l'APAQW. Le cumul des actions ne sera pas possible selon lui.

Bibliographie systématique « Abeilles mellifères et sauvages »

A.Fayet présente rapidement la méthode utilisée pour réaliser la bibliographie systématique concernant la question de la compétition entre abeilles sauvages et mellifères. Elle a utilisé le logiciel de recherche bibliographique Scopus. La recherche porte sur les articles et les revues publiés de 2000 à aujourd'hui. Une série d'opérateurs booléens (20) a été utilisée. Les doublons ont été supprimés.

Des limites ont été appliquées :

- Type du document = Article ou review.
- Source du document = Journal.
- Territoire = Belgique + pays limitrophes (Grande Bretagne, France, Pays Bas, Allemagne).
- Territoire plus étendu en cas de review ou synthèse.

Une révision générale selon la pertinence du sujet a été faite sur base des abstracts. Reste à ce stade 75 occurrences. Avant d'obtenir un document finalisé, il reste à vérifier la liste des mots clés et les opérateurs booléens, à remonter certaines bibliographies et à croiser avec les résultats obtenus. Il faut également structurer les résultats. La bibliographie sera présentée au prochain comité d'accompagnement.

Révision du Guide des bonnes pratiques apicoles

E.Bruneau informe que la Flandre réédite le GDBPA sans modifications. Ils passent outre la procédure longue qui précède la réédition de l'ouvrage. Il y a une réelle nécessité de mise à jour (d'un point de vue légal par exemple). Pour C.Saegerman, l'administration et le comité scientifique de l'AFSCA doivent être prévenu de toute modification. Il est selon lui nécessaire de le mettre à jour car « un guide obsolète est dangereux ». E.Bruneau rappelle les circonstances de l'édition du document. En 2009, après 4 ans de travail du Comité Miel, le guide est validé par l'AFSCA. Une subvention régionale a financé l'édition du document mais pas sa conception. C.Saegerman exprime la nécessité de travailler en concertation avec le monde apicole. Ce que personne ne conteste. E.Bruneau précise qu'il faut réaliser un travail technique, consulter secteur et faire une étude bibliographique. Michel Bierna propose sa collaboration.

Guidance vétérinaire

Noa Simon fait le point sur la question de la guidance vétérinaire.

E.Bruneau apporte un complément d'information : un appel d'offre du SPF Santé a été tout récemment envoyé concernant un film d'information sur la guidance vétérinaire à diffuser auprès du secteur. Il a été envoyé aux associations apicoles.

Frelon asiatique

Louis Hautier fait le point sur la lutte contre le frelon asiatique (piégeages de contrôle, neutralisation des nids). Il propose une campagne de piégeage ponctuelle d'une semaine en cette fin de saison pour évaluer la situation et préparer 2018. Il propose d'utiliser un piège à guêpe classique rempli d'un mélange eau-grenadine (50/50). A.Fayet diffusera l'information au plus vite.

Décisions et actions non récurrentes - à présenter au Comité d'accompagnement du 16/10/17

Rouge = non réalisé

Vert = réalisé

Orange = en cours

	Action	Responsable	Deadline
Temps de travail	Création d'un chronogramme annuel (tâches et utilisation du temps)	AF, NS, LH	ASAP
Dév secteur - grilles à propolis	Rédaction d'une fiche d'utilisation	AF	?
Compétition abeilles domestiques et sauvages	Bibliographie systématique	AF	A définir
Matériel d'information	Fiches (prototypes)	AF	Prochain CA
Guide de bonne implantation des ruchers	Appel à contribution	LH	?
Races d'abeille domestique en Wallonie	Inviter un représentant du projet SELAPIS	A définir	A définir Prochain COMAC
Rucher Tampon	Questionnaire d'évaluation	AF, JMC	?
Aide matériel au secteur	Matériel d'élevage	AF	
Suivi des dépérissements	Finalisation des analyses, rapport aux apiculteurs	GSM, LH	ASAP
	Envoi à COLOSS	NS	ASAP
	Courte communication	NS, LH	Sept
	Nouveau questionnaire	NS, LH, GSM, U-Gent, FAB, KONVIB	Oct
Lutte contre la varroa	Protocole d'efficacité	NS	?
	Réunion locale /provinciale	NS	Août/sept
Frelon asiatique	Communiqué et appel à la vigilance	LH MDP	En cours
	Neutralisation et formation	MDP	Sur demande
Suivi des contaminants	Prélèvement de fleurs	LH NS	Sept-Oct
	Worst – case	LH NS	Août - Sept
Ecotoxicologie	Articles de vulgarisation	LH, NS	Sept - Oct
	Evaluation des NNIs	NS	?
	Article scientifique tox	LH, NS	Sept -Oct

	chronique boscalide		
--	---------------------	--	--

Décisions et actions non récurrentes - à présenter au prochain Comité d'accompagnement (février 18)

Objet	Action	Responsable	Deadline
Aide matérielle au secteur	Lancement. Liste du matériel éligible ; diffusion de l'information auprès des sections et ruchers écoles ; gestion administrative des déclarations de créance	AF	ASAP
Aide matérielle au secteur	Etude de marché / certificateur solaire de grosse capacité Trouver et contacter les fournisseurs existants ; comparer les offres et les capacités techniques du matériel	AF	Prochain CA
Compétition abeilles domestiques et sauvages	Bibliographie à vérifier et terminer	AF	Prochain CA
Matériel d'information	Fiches (prototypes)	AF	Prochain CA
Promotion des produits	Organiser une réunion d'un groupe de travail promotion	AF	Non déterminé
Ruchers écoles	Organiser la réunion des ruchers écoles	AF	Non déterminé
Guide des bonnes pratiques apicoles	Lancement et animation d'un groupe de travail pour la révision du guide	AF	Non défini
Suivi des dépérissements	Nouveau questionnaire	NS, LH, GSM, U-Gent, FAB, KONVIB	Nov - Dec
	Finalisation des analyses, rapport aux apiculteurs	GSM, LH	Nov - Dec
	Courte communication	NS, LH	Dec
Lutte contre la varroase			
Frelon asiatique	Neutralisation et formation	MDP	Sur demande
	Article sur l'invasion et les mesures à prendre en 2018	LH, MDP	Janv - Fev
Suivi des contaminants	Choix du laboratoire et envoi des échantillons	NS, LH, GSM	Nov-Dec
Ecotoxicologie	Articles de vulgarisation	LH, NS	Dec- Janv
		LH,NS	Nov -Dec

Objet	Action	Responsable	Deadline
Aide matérielle au secteur	Lancement. Liste du matériel éligible ; diffusion de l'information auprès des sections et ruchers écoles ; gestion administrative des déclarations de créance	AF	ASAP
Aide matérielle au secteur	Etude de marché / certificateur solaire de grosse capacité Trouver et contacter les fournisseurs existants ; comparer les offres et les capacités techniques du matériel	AF	Prochain CA
Compétition abeilles domestiques et sauvages	Bibliographie à vérifier et terminer	AF	Prochain CA
Matériel d'information	Fiches (prototypes)	AF	Prochain CA
Promotion des produits	Organiser une réunion d'un groupe de travail promotion	AF	Non déterminé
Ruchers écoles	Organiser la réunion des ruchers écoles	AF	Non déterminé
Guide des bonnes pratiques apicoles	Lancement et animation d'un groupe de travail pour la révision du guide	AF	Non défini
Suivi des dépérissements			
Lutte contre la varroase			
Frelon asiatique			
Suivi des contaminants			
Ecotoxicologie			